



Commune
de Valence-en-Brie

ARRONDISSEMENT de MELUN
(Seine et Marne)

01.64.31.81.35/01.64.31.88.42
BP n°1 - 77830 Valence-en-Brie
mairiedevalenceenbrie@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 27/06/2019
Reçu en préfecture le 27/06/2019
Affiché le 
ID : 077-217704808-20190625-55_2019DELEGCHE-AR

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A UN ELU

ARRÊTE N° 55/2019

Le Maire de la Commune de VALENCE-EN-BRIE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18

La délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2014 fixant à trois le nombre des adjoints au maire,

Le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Madame Timmy CHEDRI en qualité de premier adjoint au maire, en date du 28 mars 2014,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du maire au bénéfice du premier adjoint,

ARRETE

Article 1 Il est donné délégation de signature, pendant les absences du maire, à Madame Timmy CHEDRI adjoint au maire,

Article 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du département de Seine-et-Marne

Fait à Valence-en-Brie, le 25 juin 2019


Le Maire
Serge VAUCOULEUR